

Renforcer la résilience du système agricole durable de Podor code 24/036-A

TERMES DE RÉFÉRENCE

Ateliers sur la santé et la gestion des petits ruminants pour les groupements de promotion féminine et les associations de jeunesse

Réf : 22-51 CAIB 24 : R1 A2. Ateliers sur la santé et la gestion des petits ruminants pour les femmes, et pour leurs maris

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

ENDA PRONAT travaille dans la même commune administrative de Guédé Village depuis les années 90, en promouvant le développement rural durable des communautés locales à travers le contrôle de la gouvernance des ressources naturelles (foncier, terre et eau), la gestion écologique des agrosystèmes et l'amélioration de leur bien-être. Depuis 2019, CERAI et ENDA PRONAT collaborent sur des actions et dynamiques au niveau départemental avec des services techniques de l'État et des organisations de la société civile travaillant sur la transition agroécologique locale.

Le projet vise à contribuer à l'exercice du droit à l'alimentation et à la nutrition des communautés rurales de la moyenne vallée du fleuve Sénégal, plus spécifiquement (OS) à renforcer la résilience du système agricole durable à Podor par les femmes et les jeunes de deux villages de Ngaoilé et Diambo Soubalo, dans la Commune de Guédé Village.

Dans ces zones rurales, les femmes et les jeunes font face à des difficultés majeures pour assurer leur sécurité alimentaire et générer des revenus stables. Par ailleurs, ces groupes vulnérables ont souvent peu d'opportunités économiques, ce qui aggrave la pauvreté et l'exode rural. L'embouche (l'engraissement) de petits ruminants (chèvres et moutons) offre une solution rapide et efficace pour générer des revenus en peu de temps. Le projet favorise l'accès des femmes à la propriété parmi les hommes et les femmes participants. Son contenu intègre : santé animale (suivi de l'état de santé de l'animal, traitements possibles en fonction des affections, actions préventives) ; alimentation animale (besoins en fonction de l'âge, types et doses d'aliments autoproduits) ; droit d'accès et de contrôle des biens, des actifs naturels, productifs et financiers.

C'est dans ce contexte que le projet compte mettre en place 42 petits ruminants aux femmes et aux jeunes des deux villages cibles du projet. Pour que cette initiative soit un succès, il est jugé nécessaire de former les bénéficiaires sur les techniques d'alimentation, de suivi sanitaire et de suivi de ces petits ruminants.

Le présent document s'inscrit dans le cadre de l'activité 2 du résultat 1 : ateliers sur la santé et la gestion des petits ruminants pour les femmes, et pour leurs maris du projet : **Renforcer la résilience du système agricole durable et équitable de la Commune de Guédé Village ; Podor code 24/036-A.**

2. OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ

Objectif général

L'objectif général de cette activité est de favoriser la production et la génération de revenus, promouvoir la durabilité et la santé de l'écosystème en incluant et en renforçant les espèces fourragères d'arbres et d'arbustes qui servent d'aliments, de traitement et la production de la fumure organique favorable à la fertilisation des périmètre maraîchers.

Objectifs spécifiques

- ☐ Renforcer les capacités techniques et entrepreneuriales des femmes et des jeunes en embouche (ovine) afin d'améliorer leur autonomie financière, d'assurer la viabilité et la pérennisation de cette activité, et de contribuer à la sécurité alimentaire dans leur communauté ;
- ☐ Permettre aux bénéficiaires de comprendre les principes de l'embouche (Identification des races adaptées, des critères de sélection des animaux, l'alimentation et la durée d'engraissement)
- ☐ Renforcer les connaissances sur les besoins nutritionnels des animaux selon leur âge et leur poids (formulation des aliments, formulation de la pierre à lécher etc.).
- ☐ Doter les bénéficiaires de connaissances et de compétences pour la prévention et la gestion des maladies courantes en embouche.
- ☐ Renforcer les capacités des bénéficiaires sur les techniques de commercialisation des animaux engraisés (marchés locaux, négociation) ;
- ☐ Accompagner les bénéficiaires sur la ;

3. RÉSULTATS ATTENDUS

Il est attendu de cette activité que :

- Renforcement technique et entrepreneurial : Les femmes et les jeunes formés sont en mesure de planifier, gérer et évaluer une activité d'embouche ovine, en tenant compte des facteurs économiques, techniques et écologiques, pour améliorer leurs revenus et renforcer la sécurité alimentaire de leur communauté.
- Maîtrise des principes de l'embouche : Les participants identifient les races adaptées à leur zone, appliquent les critères de sélection appropriés, maîtrisent les cycles d'engraissement et adaptent l'alimentation aux objectifs de production.
- Connaissances nutritionnelles : Les bénéficiaires savent formuler des rations équilibrées, utiliser des pierres à lécher artisanales, et adapter l'alimentation à l'âge et au poids des animaux en fonction des ressources locales disponibles.
- Prévention et gestion sanitaire : Les participants appliquent les protocoles de prophylaxie (vaccination, vermifugeassions), reconnaissent les signes cliniques des principales pathologies et savent quand et comment solliciter un vétérinaire ou utiliser des solutions locales.
- Compétences en commercialisation : Les bénéficiaires savent identifier les canaux de vente, négocier les prix, planifier les périodes de vente optimales et établir des liens avec les marchés locaux et régionaux.
- Appui à la durabilité de l'activité : Les bénéficiaires ont coconstruits un compte d'exploitation type adapté à leur réalité, et disposent d'outils pratiques pour évaluer la rentabilité et assurer la durabilité économique de leur élevage.
- Un compte d'exploitation prévisionnel est élaboré avec les bénéficiaires, démontrant la rentabilité et la durabilité de l'activité

4. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE :

L'approche méthodologique à adopter pour ces ateliers consiste à réaliser 06 (six) jours de formation en raison de trois (03) jours à Ngaolé et trois jours à Diambo Soubalo. Pour mener à bien cette activité, une assistance technique externe sera sollicitée.

Le prestataire proposera une approche méthodologique participative adaptée au profil des participants, intégrant des sessions théoriques, des démonstrations, des travaux pratiques (échanges d'expériences, travaux de groupe, études de cas concrets) avec un langage simple tout en prenant en compte les réalités locales.

Le prestataire mettra l'accent sur :

- Les critères de sélection des animaux (ovins) ;
- La composition des rations alimentaires à base de : résidus agricoles, fourrages, concentrés, sous-produits locaux etc. ;
- Le suivi de la prophylaxie (programme de vaccination préventive et curative, les vermifuges, détection des maladies etc.) ;
- L'élaboration d'un business plan pour l'activité d'embouche adapté aux réalités locales (calcul des coûts de production, mise en place d'une stratégie de commercialisation etc.).

Pour assurer la bonne mise en œuvre de cette activité :

- Le/la consultant/e doit élaborer une proposition méthodologique dans laquelle sera détaillée la méthodologie de réalisation des sous-activités prévues ;
- Le/la consultant/e adaptera sa méthodologie et les pratiques et sessions de formation en fonction des conditions locales et du niveau des participants ;
- Le consultant/e doit fournir la liste des intrants et matériels nécessaires pour les besoins de la formation ;

5. LIVRABLES

Les documents à élaborer sont :

- Les modules de formation ;
- Un calendrier de déroulement des sessions de formation (Du 08 au 13 septembre) ;
- Un rapport de la formation qui présente des détails sur le déroulement de la formation ainsi que les thèmes abordés, les listes des participants, les enquêtes de satisfaction, le dossier d'images de chaque session, l'évaluation initiale et l'évaluation finale des connaissances, les conclusions et les recommandations ;
- Un document de synthèse / fiche technique sur l'embouche des petits ruminants ;
- Le compte d'exploitation bien détaillé pour l'activité d'embouche de petit ruminant adapté à la zone d'intervention du projet.

6. MOYENS MIS À DISPOSITION DU CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE LA CONSULTATION

Le formateur prendra en charge les frais pour la logistique, la saisie et l'analyse des données (ordinateurs, programmes statistiques etc.). Le projet se chargera de la mise en relation avec les bénéficiaires, des frais pour la restauration et le déplacement des bénéficiaires.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant/expert devra démontrer les compétences suivantes :

- Diplôme universitaire en élevage ou zootechnie ;
- Expérience professionnelle démontrée en conduite d'élevage et recherche-action dans le domaine de l'élevage, soins des animaux ;
- Expérience de travail direct avec les groupements de promotion féminine et agriculteurs familiaux ;
- Capacité de réaliser les formations en poulaar et rédiger des rapports en français ;
- Avoir une bonne connaissance de la zone d'intervention du projet.

De plus, seront valorisés les points suivants :

- Bonne capacité d'adaptation au contexte local et capacité de travail en équipe multidisciplinaire ;
- Dynamisme, facilité et goûts pour le travail agricole et avec les différents acteurs impliqués ;

8. PRÉSENTATION, DÉLAIS DE SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES

Les candidats doivent transmettre à Enda Pronat leur CV détaillé qu'ils s'agissent d'une personne ou d'un groupe de personnes pour le compte d'un cabinet ainsi que son :

- Offre technique (70%)
- Offre financière ou facture proforma et détails du budget (taxes comprises) (30%)

Si l'offre financière de la meilleure proposition technique dépasse le budget destiné à l'assistance technique, il sera demandé au candidat d'ajuster son offre par rapport au budget prévu et dans l'impossibilité de l'accord, l'adjudication sera portée à la proposition suivante.

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre financière. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération :

- Expérience : 20%
- Qualité de l'offre technique : 30%
- Profil académique du consultant et bonne connaissance du milieu : 20%
- Qualité de l'offre économique : 30%

NB : Les soumissionnaires, devront présenter des offres en bonnes et due forme avec une reconnaissance juridique (NINEA).

Les offres rédigées en langue française devront être envoyées à Enda Pronat avec comme objet « CAIB24 code 24/036-A. Ateliers sur la santé et la gestion des petits ruminants » à l'adresse suivante : pronat@endatiersmonde.org. La date limite de dépôt des offres est fixée au **02 septembre 2024 à 18h00 GMT.**